



RECTORAT

VICE-RECTORAT

SECRETARIAT GENERAL *Jde*

DIRECTION DES AFFAIRES
ACADEMIQUES ET DE LA COOPERATION

SERVICE DES AFFAIRES ACADEMIQUES *Jde*

N 537UB/R/VR/SG/DAAC/SAA. 19

Bangui le, 04 SEPT 2019

AVIS DE TEST D'ENTREE

EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE PROFESSIONNELLE DE JOURNALISME
A LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DE L'UNIVERSITE DE BANGUI

VISA : CF/UB *29/08*

Dans la perspective de la rentrée universitaire 2019-2020, l'Université de Bangui organise un test d'entrée en première année de Licence Professionnelle des Sciences de l'Information et de la Communication, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Les conditions d'accès à cette filière de formation sont les suivantes :

Article 1 : Le test est ouvert aux titulaires du baccalauréat, toutes séries confondues ou de l'examen spécial d'entrée à l'Université, âgés de moins de 29 ans au 1^{er} janvier 2019.

Article 2 : Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite adressée au Recteur de l'Université de Bangui S/C du Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ;
- Une copie certifiée du baccalauréat ou du diplôme équivalent par les services compétents;
- Une copie légalisée d'acte de naissance ;
- Un certificat médical datant de moins de trois (3) mois ;
- Une copie du certificat de nationalité ;
- Deux (2) cartes photos d'identité.

Jde

Article 3 : Les frais de participation au test, à verser auprès de la Direction des Affaires Administratives et Financière (DAAF), le reçu portant le VISA du Contrôleur Financier, et les frais d'étude de dossier à verser auprès du Secrétaire Principal de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines contre reçu, s'élèvent à :

Nouveaux bacheliers : (Dix mille (10.000) francs CFA de frais de test, et deux mille cinq cent (2.500) francs CFA de frais d'étude de dossier, soit un total de douze mille cinq cent (12.500) francs CFA ;

- **Anciens bacheliers :** (Treize mille (13.000) francs CFA de frais de test, et deux mille cinq cent (2.500) francs CFA de frais d'étude de dossier, soit un total de quinze mille cinq cent (15.500) francs CFA ;
- **Salariés :** Quinze mille (15.000) francs CFA de frais de test, et deux mille cinq cent (2.500) francs CFA de frais d'étude de dossier, soit un total de dix-sept mille cinq cent (17.500).

Article 4 : La date limite de dépôt des dossiers de candidatures auprès du Secrétariat Principal de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines est fixée au **Mercredi 30 octobre 2019 à 12 heures.**

Article 5 : Le test se déroulera le **02 novembre 2019, à partir de 7h30**, dans l'Amphithéâtre Alphonse Blagué de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. L'accès aux différentes salles est subordonné à la présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité et de deux (2) reçus de versement des frais de test.

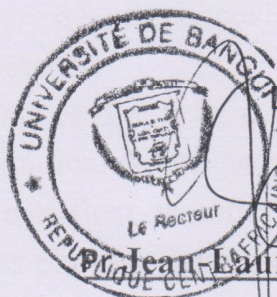
Les candidats admissibles à l'issue du test écrit subiront une épreuve orale le **mercredi 06 novembre 2019** dans l'Amphithéâtre Alphonse Blagué.

Article 6 : Le test portera sur les matières suivantes :

- Dictée (coefficient 2)
- Culture générale (coefficient 1) ;
- Dissertation sur un sujet d'actualité (coefficient 1) ;
- Résumé de texte (coefficient 1) ;
- Epreuve orale (coefficient 2).

Article 7 : Le nombre de place est limité à 30 dont 5 pour les professionnels de la Communication et des médias.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Chef de Département des Sciences de l'Information et de la Communication dont le bureau se trouve au sein de l'Ecole Normale Supérieure de Bangui.



Le Recteur

Jean-Laurent SYSSA-MAGALÉ

2019/10/30